

# TENDANCES ACTUELLES DANS LA THÉORIE DE L'ARGUMENTATION

– Essai critique et systématique –

CONSTANTIN SĂLĂVASTRU\*

[1] A first trend in the theory of argumentation is that which analyses the argumentative approach from the viewpoint of *informal logic*. Understood either as a “logical criticism of arguments” (J.A.Blair), or as a “non-standard criticism of sophisms” (J.Woods, D.Walton), or even as an analysis of the “adhesion transfer” between interlocutors (Ch.Perelman), informal logic is a reaction to the artificial constructivism of the late modernism logic. For the formal logic argumentation is a concrete practice of thought, which can be examined in order to identify the spontaneous judgements which occur in our discursive acts. [2] Argumentation can also be judged in terms of discursive construction, and the investigations made in this respect capitalize both the logico-rational dimension and the thematic-referential and the stylistic-expression ones, which all contribute to the influence of a discursive intervention on the audience. This trend has its roots in J.-B.Grize’s research (University of Neuchâtel, Switzerland) and it has been developed by his colleagues from the Semiological Research Centre, belonging to the same University, and also by other research centres, particularly those from the French-speaking area. [3] An argumentative approach can also be judged from the viewpoint of the ideatic tension it develops. The concept of problem is the reflex of this ideatic tension, and the investigations concerning such aspects have generated a type of interpretation of argumentation from the viewpoint of a problematological model of discursivity analysis (Michel Meyer). A series of essential concepts (“problematological situation”, “problematological difference”, “radical interrogativity”) constitute grids for the analysis of argumentation from this perspective. [4] Every argumentative relation pursues an aim: to solve conflicts of opinion through negotiation. This aim is more easily reached if the rules of dialogic communication between interlocutors are obeyed. Does the argumentative approach obey the rules of dialogic communication in order to solve conflicts of opinion through negotiation? The answer to this question brings about the interpretation of argumentation from the viewpoint of the pragma-dialectic model of solving conflicts of opinion (Van Eemeren, Grootendorst). [5] More than once argumentation was studied from the viewpoint of what appears to be at the level of exteriority a linguistic practice. The relating of ideas, which constitutes the essence of a founding approach, appears to the others as a concatenation of linguistic signs (expressions) from the deciphering of which we can realize whether there is a relation of foundation between the ideas being vehiculated. The consequence: analysing argumentation means to analyse the expressive-linguistic cover under which it appears to the alterity (Ducrot).

## I. L'ARGUMENTATION COMME LOGIQUE INFORMELLE

Considérer l’argumentation en sa qualité de logique informelle est la plus ancienne et la plus répandue attitude d’expliquer la démarche complexe de l’argumentation. Ayant son origine dans les contributions d’Aristote, surtout dans ses *Topiques* et *Réfutations sophistiques*, la perspective logique sur l’argumentation est la plus facile pour donner une explication adéquate du processus d’argumentation parce

\* Faculté de Philosophie, Université «Al. I. Cuza» Iași, E-mail: csalav@uaic.ro

que ce dernier est envisagé, le plus souvent, comme une relation entre nos idées pour convaincre l'autre en ce qui concerne le caractère vrai ou faux d'une proposition.

### 1. LES IMPÉRATIFS ET LA DIVERSITÉ DE LA LOGIQUE INFORMELLE

La perspective logique d'aborder l'argumentation a en vue des orientations diverses. L'une d'elles est connue sous le nom de *logique informelle* («non-formelle») («Informal Logic»). La logique informelle n'est pas celle suggérée par la distinction moderne entre la *logique traditionnelle* (classique) et la *logique moderne* (mathématique), la première étant considérée comme une analyse du raisonnement en acte, tandis que la deuxième est vue surtout comme un calcul mathématique, un modèle des opérations de la pensée qui a perdu ses liens avec la pensée réelle. Bien que le concept de logique informelle ne soit pas rattaché directement à cette distinction, néanmoins l'apparition de l'idée de logique informelle n'est pas étrangère à l'expansion des constructions axiomatiques dans la logique du XX<sup>e</sup> siècle.

Développée surtout dans l'espace nord-américain (y compris le Canada anglophone)<sup>1</sup>, la *logique informelle* a été développée spécialement grâce à des raisons d'ordre pratique: les nécessités de réformer l'enseignement logique dans l'espace américain<sup>2</sup>. Du point de vue théorique, le but de la logique informelle est de mettre à la disposition de tous ceux intéressés des instruments par l'intermédiaire desquels ils pourraient faire une évaluation correcte des arguments et de l'argumentation.

L'apparition de la logique informelle est, comme nous l'avons déjà affirmé, une réaction aux constructions déductives et axiomatiques de la logique du XX<sup>e</sup> siècle. Cette réaction ne vise pas les encadrements théoriques de la logique axiomatique (qui est considérée par Blair comme l'un des plus importants progrès

<sup>1</sup> R.H. Johnson, J.A. Blair, *Logical self-defense*, McGraw-Hill Ryerson, Toronto, 1977; *Informal Logic: The Past Five Years 1978-1983*, «American Philosophical Quarterly», 22, 1985; J. Anthony Blair, *Qu'est-ce que la logique non formelle?* in: *Argumentation*, Mardaga, Liège, 1991, pp. 79-89.

<sup>2</sup> Voilà un passage plus ample d'une étude sur la logique informelle de J. Anthony Blair: «"Logique non formelle" est le nom adopté par un mouvement de réforme dans le domaine de la logique, principalement en Amérique du Nord anglophone. Ce mouvement, né il y a environ quinze ou vingt ans, affiche des objectifs à la fois pédagogiques et théoriques. Il ne s'agit pas d'un "mouvement" en ce sens qu'il y aurait un programme organisé, mais bien dans le sens qu'il existe une série d'intérêts et de questions partagés par bon nombre d'enseignants et de théoriciens. Son but, en tant que courant pédagogique, est de modifier le contenu de ces cours universitaires visant prétendument à développer le raisonnement logique. A cet égard, il a connu un succès appréciable: en Amérique du Nord anglophone, depuis le début des années 70, la plupart des collèges et universités se sont dotés d'un cours de logique non formelle. En tant que courant théorique, son objectif est de couvrir tous les aspects requis pour une évaluation logique non formelle des arguments et de l'argumentation» (J. Anthony Blair, *Qu'est-ce que la logique non formelle?* in: *L'argumentation*, Mardaga, Liège, 1991, p. 79).

de la logique), mais la prétention de cette logique d'être étudiée dans les universités comme fondement d'une analyse de la pratique argumentative. Pour Blair, il y a trois objections qui peuvent être faites à la logique axiomatique: (a) la remise en question de la possibilité d'analyser l'argumentation dans le langage naturel d'une manière déductive; (b) la remise en question de la possibilité de la reconstruction déductive et de l'encodage symbolique de l'argumentation dans le langage naturel; (c) la remise en question de la possibilité que l'enseignement du calcul propositionnel et du calcul des prédicats puisse améliorer les aptitudes de raisonner des étudiants [2:80].

Blair souligne aussi la diversité d'orientations sous lesquelles se déroulent les recherches dans le périmètre de ce que nous appelons *logique informelle*: l'*analyse des sophismes* (découvrir les erreurs dans une argumentation, c'est la voie la plus importante de faire une critique pertinente des arguments), l'*évaluation des arguments* (une modalité de former des compétences pour utiliser les méthodes d'analyse critique des arguments dans sa propre argumentation ou dans les argumentations des autres), la *logique appliquée* (une démarche d'analyse des arguments par l'intermédiaire de l'instrument des logiques modernes). Par conséquent, du moins à cette heure, la logique informelle reste encore un conglomérat qui cherche son identité et à l'intérieur duquel se développent de nombreuses options thématiques et explicatives.

## 2. LA THÉORIE DE LA CRITIQUE LOGIQUE DES ARGUMENTS

Arrêtons-nous dans un premier temps au noyau dur de la logique informelle<sup>3</sup> que J. Anthony Blair a appelé la *théorie de la critique logique des arguments*. La question fondamentale dont part Blair est la suivante: Quand un argument favorable à une thèse est-il convaincant du point de vue logique? Donc, le problème essentiel est celui de la *force* d'un argument par rapport au récepteur d'une argumentation. La présupposition de l'auteur invoqué est qu'il y a des *conditions générales de la force d'un argument*. Découvrir ces conditions, c'est mettre à la disposition de tous ceux intéressés un instrument d'analyse du pouvoir de l'argumentation. Mais Walton<sup>4</sup> réfute l'idée des conditions générales de la force de l'argument parce que, selon lui, ces conditions sont établies en fonction des types d'arguments utilisés dans une argumentation ou une autre, idée partagée par Willard qui soutient que les conditions

<sup>3</sup> Ce «noyau dur» se développe aujourd'hui dans un rythme alerte autour de la publication de *Informal Logic: Reasoning and Argumentation in Theory and Practice* (J. Anthony Blair, Ralph H. Johnson, Hans V. Hansen, Christopher W. Tindale, editors), Ontario, Canada. Une dernière parution qui nous est connue: Robert C. Pinto, *Argument, Inference and Dialectic*, Kluwer Academic Publishers, Amsterdam, 2001.

<sup>4</sup> Douglas N. Walton, *Informal Fallacies, towards a theory of argument criticisms*, Benjamins, 1987.

de pouvoir changent en fonction des domaines de l'argumentation et elles sont relatives aux croyances de ceux qui argumentent<sup>5</sup>.

En partant de la présupposition qu'il y a de telles conditions, Blair essaie de les identifier. Son point de départ est la structure de l'argument<sup>6</sup>. L'argument est une série de prémisses (raisons, preuves, fondements) invoquées pour soutenir une conclusion (affirmation, point de vue, thèse). Selon Blair, critiquer un argument, c'est soit une analyse de la justesse des prémisses, soit une analyse de leur relation avec la conclusion. Si les deux tests sont passés, alors l'argument peut être déclaré comme étant puissant du point de vue de la force qu'il a. Mais quand pouvons-nous affirmer que ces tests ont été passés et, que, par conséquent, un argument peut être considéré comme puissant? La logique déductive formelle a assumé, selon Blair, deux exigences: les prémisses doivent être vraies et la déduction doit être valide. Par contre, ces deux exigences ne sont pas valables dans le cas de l'argumentation: les prémisses probables deviennent, dans divers contextes, des preuves très puissantes, si les raisonnements inductifs sont souvent utilisés pour construire des argumentations convaincantes.

Si ni la condition de vérité ni la condition de validité ne sont satisfaites pour la construction d'une *théorie de la critique logique des arguments*, alors il est nécessaire de chercher d'autres critères. Ces critères sont identifiés, également, par rapport à ces deux éléments constitutifs de tout argument: les prémisses et leur lien avec la conclusion. Selon Blair, les prémisses doivent être *soutenables* (si elles ne sont pas nécessairement vraies). Mais un tel critère introduit assez de vague dans une démarche où l'on veut mettre un peu d'ordre! Quand est-il possible de soutenir une (ou plusieurs) prémisses(s)? Blair invoque ici le traité classique de Govier<sup>7</sup>. Trois exemples viennent illustrer les trois normes formulées par Govier: *l'invocation de la majorité* («tout le monde sait cela»), *le témoignage crédible* («la personne X a témoigné que...») et *l'autorité légitime* («X, qui dit cela, est une autorité reconnue dans le domaine»).

Le lien entre les prémisses et la conclusion doit être analysé par l'intermédiaire de deux critères: la *pertinence* et la *suffisance*. La pertinence est l'ensemble des connaissances de ceux qui entrent dans une relation d'argumentation dans le domaine de l'argumentation. La pertinence de l'interlocuteur permet: la connaissance et l'identification des propositions acceptées, de celles qui font l'objet de controverses, des méthodes utilisées dans le domaine de l'argumentation. Et si Blair avait pour

<sup>5</sup> Charles A. Willard, *Argumentation and the social grounds of knowledge*, University of Alabama, 1983.

<sup>6</sup> Nous voulons souligner à ce point que, dans la littérature anglophone du domaine de l'argumentation, le terme «argument» est compris, fréquemment, comme *raisonnement* ou *argumentation*, c'est-à-dire comme relation entre prémisses et conclusion (pour le raisonnement) ou comme relation entre preuves et thèse (pour l'argumentation).

<sup>7</sup> Trudy Govier, *A Practical Study of Argument*, Wadsworth, Belmont, California, 1985, pp. 79–88.

intention de donner des règles générales de la force d'un argument, alors nous pouvons lui faire remarquer que l'assomption du critère de la pertinence mine son effort: la pertinence varie en fonction des domaines de l'argumentation, d'une communauté à l'autre, d'une époque historique à l'autre! Le critère de la suffisance se rapporte, chez Blair, aux raisons de la subjectivité de l'individu. Les preuves sont considérées suffisantes pour la soutenance d'une conclusion si une communauté d'interlocuteurs «modèles» n'a aucune raison pour s'y opposer!

### 3. LA CRITIQUE NON-STANDARD DES SOPHISMES

Il y a d'autres essais qui ont pour but de déterminer la nature et la spécificité de la logique informelle. L'un d'eux appartient à John Woods<sup>8</sup>. Pour Woods, la logique formelle – qui représente un des plus intéressants et profitables instruments de la connaissance scientifique – a des applicabilités dans divers espaces de la science (fondements, systématisations). Si elle pouvait être utilisée en plus dans le domaine de l'analyse de l'argumentation, alors ce serait un progrès dans la connaissance du domaine de l'argumentation, domaine qui représente en fait la logique en action! Mais, au moins jusqu'à ce stade des investigations dans les domaines de l'argumentation, on n'entrevoit pas la possibilité de pénétration des méthodes formelles dans ce domaine. La doctrine de l'argumentation a de nombreux éléments d'intuition qui ne supportent pas un traitement formel. Woods a souligné qu'«il est tout à fait évident que certains corps de doctrine ne se formalisent qu'incomplètement, partiellement ou même pas du tout. C'est un indice que certains objets et leurs propriétés centrales ne sont pas, de par leur nature même, susceptibles de traitements formels autres que triviaux. Cela pourrait aussi indiquer que le recours systématique aux méthodes formelles est prématuré, que le terrain intuitif est taxinomiquement trop peu sûr, que ses contours sont mal définis, et que sa géographie conceptuelle est trop mal connue pour admettre une représentation formelle» [8:216]. Voilà assez d'arguments qui font s'installer un scepticisme méthodologique en ce qui concerne la possibilité d'application des techniques formelles dans l'analyse de l'argumentation.

Ce scepticisme est entretenu aussi par le fait que la logique formelle, vers laquelle s'orientent instinctivement tous les espoirs de ceux qui veulent mettre un peu d'ordre dans l'analyse des actes de raisonnement, a certaines incompatibilités par rapport à une investigation productive des pratiques dialogiques courantes: (a) la logique formelle est trop étroite pour formaliser correctement quelque chose

<sup>8</sup> John Woods, *What is informal logic?*, in: R.H.Johnson & J.A.Blair (eds), *Informal Logic*, Pt Reyes, Cal: Edgepress, 1980, pp. 57–68; repris: *Sur la logique non formelle*, in: John Woods, Douglas Walton, *Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes élémentaires*, Editions Kimé, Paris, 1992, pp. 213–225.

d'aussi riche et complexe que les argumentations concrètes; (b) la logique formelle est trop abstraite pour s'adapter à une démarche concrète comme l'argumentation; (c) la logique formelle est trop préoccupée par des questions techniques qui n'ont pas de lien direct avec la pratique discursive; (d) la logique formelle est et reste encore une démarche d'ordre métathéorique tandis que l'argumentation est un essai appliqué; (e) la logique formelle est considérée trop contre-intuitive et, en fait, son intention originale a été celle d'éliminer l'intuition de l'analyse logique de la pensée [8:222].

Dans la conception de Woods, la logique informelle s'identifie à l'analyse des paralogismes. Cela s'explique sans doute par la préoccupation presque exclusive de l'auteur pour les erreurs d'argumentation. L'option de Woods a une motivation importante: l'analyse des sophismes englobe sinon tous les aspects, les intentions et les problèmes de la logique informelle, au moins la plupart d'entre eux. L'analyse des sophismes est en même temps une *critique de la pensée*, une *logique appliquée* et une *évaluation des arguments*.

L'investigation des paralogismes a bénéficié d'assez de résolutions ponctuelles sur les fondements de certains systèmes de logique de la modernité (la logique épistémique, la logique érothétique, la sémantique intuitionniste de Kripke, la logique déontique, la logique des impératifs, la logique des présuppositions, la méréologique). Woods nous fait remarquer «qu'il est pratiquement sûr que l'axiomatisation n'est pas actuellement (si elle peut l'être un jour) la voie sur laquelle peut se développer la théorie des paralogismes. Le temps des systèmes logistiques n'est pas encore venu. Mais il n'est pas correct de soumettre les paralogismes à ce que nous pourrions appeler la "logique situationnelle", autrement dit à une entreprise casuistique anecdotique, qui se concentre exclusivement sur les cas non récurrents, dans leur ineffable singularité» [8:220]. Au moins dans le cas de Woods nous découvrons un *équilibre dynamique* entre l'attraction vers la technicité et l'exactitude des méthodes de la logique moderne et celle vers la concrétitude et l'application qui caractérisent la pratique discursive argumentative.

#### 4. L'ARGUMENTATION COMME TRANSFERT D'ADHÉSION

Lancée dans l'espace américain, l'idée de *logique informelle* a généré de nombreuses discussions sur le continent. Dans une étude qui s'intitule *Logique formelle et logique informelle*<sup>9</sup>, Perelman, l'auteur qui a déterminé dans une grande mesure la résurrection, dans l'actualité, de la rhétorique et de la théorie de l'argumentation par son traité *La nouvelle rhétorique: Traité de l'argumentation* (1958), met face à face les deux positions apparemment irréconciliables (la logique

<sup>9</sup> Chaïm Perelman, *Logique formelle et logique informelle*, in: Michel Meyer (ed.), *De la métaphysique à la rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1986, pp. 15–21.

formelle et la logique informelle) pour une meilleure évaluation des vertus et des limites de ces orientations. Selon Perelman, qui suit là les suggestions de Bochenski<sup>10</sup>, la distinction entre les deux perspectives tient, premièrement, à la nature du langage: la logique formelle moderne a pour fondement un langage artificiel (qui a pour but l'élimination de l'ambiguïté) tandis que la logique informelle doit modeler les langages naturels (exposés sans doute aux ambiguïtés, aux interprétations multiples et aux réceptions déformées).

La technique fondamentale de la logique formelle est la *démonstration*. La démarche est placée dans le périmètre de l'axiomatique moderne: un ensemble d'axiomes, un ensemble de règles et l'application de ces dernières aux premières rendent la logique formelle productive: sont ainsi déduits les théorèmes du système formel. Ces aspects ne peuvent pas être trouvés au niveau des langages naturels: il y a la possibilité qu'une expression reçoive, dans le cadre d'un même univers cognitif, des interprétations différentes. Or, dans cette situation, il n'est pas possible d'appliquer les règles à un système d'énoncés pris comme hypothèses. La démonstration pure n'est pas utile dans le cadre du langage naturel.

La technique de base pour la logique informelle est l'*argumentation*. Perelman l'affirme lui-même: «alors que la logique formelle est la logique de la démonstration, la logique informelle est celle de l'argumentation» [9:17]. La distinction est essentielle: si la technique formelle (spécialement la déduction pure) nous met devant un *transfert de la vérité* (la vérité se transfère des prémisses à la conclusion), la technique informelle (l'argumentation) nous met devant un *transfert d'adhésion* (en assumant les prémisses comme preuves, alors il est nécessaire d'assumer la conclusion comme vraie). Le problème de l'adhésion tient à la *force des arguments* mise en évidence par l'intermédiaire du langage naturel.

Si la démonstration ne réussit pas, la voie ne doit pas être abandonnée parce que, la procédure étant algorithmique, l'échec signifie l'impossibilité de déterminer la vérité sur cette voie. Il n'y a pas d'autre voie pour démontrer la vérité d'une conclusion que celle permise par les règles du système axiomatique formel (une voie, malheureusement, unique). Mais, si l'argumentation proposée ne réussit pas, cela ne signifie pas du tout que nous ne pouvons pas produire l'adhésion par l'intermédiaire d'autres voies: en cherchant d'autres arguments ou en utilisant d'autres techniques d'argumentation. L'objectif des méthodes formelles (surtout de la démonstration) est dépassé normalement dans le cadre plus large de la logique informelle par les assomptions subjectives sur lesquelles se fonde une théorie de l'argumentation<sup>11</sup>. L'une et même thèse peut être argumentée différemment en

<sup>10</sup> J.M. Bochenski, *The General Sense and Character of Modern Logic*, in: E. Agazzi (ed.), *Modern Logic*, Reidel Publishing Company, Dordrecht, 1980, pp. 3–14.

<sup>11</sup> Dans une proposition insolite de systématisation des formes scientifiques de la logique en fonction du critère du domaine (pensée, langage, action, réalité) et du critère du niveau d'abstractisation (sujet, objet, forme, opération, structure), Petre Botezatu inclut la théorie de

fonction des connaissances encyclopédiques de celui qui argumente et des finalités de l'argumentation.

La logique informelle peut-elle rester au niveau d'une démarche de l'efficacité maximale de l'adhésion comme veut le suggérer son association plutôt avec la pratique de l'argumentation qu'avec la démarche théorique dans ce domaine? Sans doute, il n'est pas possible de rester à ce niveau de la compréhension de la logique informelle. La solution est trouvée par Perelman dans son *Traité de l'argumentation*: le concept d'*auditoire universel*. Evidemment, nous ne pouvons pas faire un abus de confiance, mais si nous pouvons obtenir l'adhésion d'un auditoire universel, alors il y a assez de chances pour que l'argumentation soit une acte rationnel-justifiable: «...l'efficacité d'un discours persuasif ne suffit pas pour garantir sa valeur. Comme l'efficacité est fonction de l'auditoire, la meilleure argumentation est celle qui pourrait convaincre l'auditoire le plus exigeant, le plus critique, le mieux informé, comme celui constitué par les dieux ou par la raison divine. C'est ainsi que l'argumentation philosophique se présente comme un appel à la raison, que je traduis dans le langage de l'argumentation, ou celui de la nouvelle rhétorique, comme un discours qui s'adresse à l'auditoire universel» [9:20]. Et, effectivement, une logique qui fait appel à de tels critères ne peut être dénotée que par le nom de *logique informelle*.

## II. L'ARGUMENTATION COMME LOGIQUE DISCURSIVE

C'est, sans conteste, l'une des directions de recherche les plus importantes dans le domaine de l'argumentation. Ayant son origine dans les investigations du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (Suisse), l'orientation connue sous le nom de logique discursive a été développée par Jean-Blaise Grize et ses collaborateurs (Denis Miéville, Marie-Jeanne Borel, Denis Apothéloz, Marianne Ebel, James Gasser). Deux publications («Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques» et «Travaux de logique») réunissent les résultats obtenus par le centre mentionné dans le domaine de l'argumentation et dans d'autres.

### 1. L'IDÉE DE LOGIQUE DISCURSIVE

La perspective de la logique discursive dans l'analyse de l'argumentation part de l'idée que ce que la logique formelle met à notre disposition – les formes diverses de raisonnement – ne représente pas un instrument en soi mais celles-ci

l'argumentation dans le domaine de la pensée et au premier niveau d'abstractisation (celui du sujet), pendant que la théorie de la démonstration est incluse au deuxième niveau d'abstractisation (celui de l'objet) (Petre Botezatu, *Constituirea logicității – La construction de la logique*, E.S.E., București, 1983, pp. 92–93).

sont d'une grande utilité seulement dans une intégration adéquate à la discursivité. Et l'argumentation est une forme importante de la discursivité. La logique discursive part de la prémisse que l'argumentation est, dans ses cadres généraux, une *activité discursive* qui englobe diverses composantes et où l'idée d'*intervention discursive* est essentielle. Jean-Blaise Grize souligne dans un livre récent que «d'une façon tout à fait générale, on peut dire qu'argumenter c'est déployer une activité qui vise à intervenir sur les idées, les opinions, les attitudes, les sentiments ou les comportements de quelqu'un ou d'un groupe de personnes»<sup>12</sup>.

Voir les structures du raisonnement dont s'occupe la logique non pas seulement comme entités en elles-mêmes qui doivent être investiguées du point de vue de leur validité formelle, mais comme instruments intégrés dans les actes humains, capables de se modifier en fonction de la relation qui s'établit entre celui qui utilise les actes de raisonnement et celui qui supporte des transformations par leur utilisation, est une conséquence des insatisfactions en ce qui concerne le caractère instrumental des formalismes<sup>13</sup>. Un premier livre, *De la logique à l'argumentation*, met en évidence la distinction entre une *logique-objet* (la logique formelle moderne) et une *logique-processus* (les raisonnements formels en action)<sup>14</sup>.

La *logique-processus*, qui nous intéresse spécialement, se retrouve incorporée dans nos actes de discours par l'intermédiaire desquels nous transmettons aux autres notre forme de raisonnement et le résultat auquel nous sommes arrivés. Elle est, essentiellement, une forme de la logique naturelle qui a pour but «l'étude des textes et des discours, les textes constituant l'expression visible des activités discursives» [12:81]. Le discours en général, le discours argumentatif spécialement, constituent le *langage-objet* d'une logique naturelle de type discursif puisque leur investigation est la source de généralisations dans le cadre de ce système de logique.

Chez Grize, la notion de discours a une triple détermination: tout discours est une activité dialogique (l'orientation bidirectionnelle est toujours présente); tout discours, étant produit dans une langue naturelle, a une composante cognitive, une composante affective et une composante sociale (c'est-à-dire il tient à la connaissance, à la vie affective et à la relation avec l'autre); tout discours est un signe complexe qui laisse voir autre chose que lui (le discours passe au-delà des signes et assure des sens et des significations au récepteur)<sup>15</sup>. L'argumentation répond pleinement à ces exigences du discours et elle constitue le noyau dur d'une investigation qui veut tracer le contour de la logique discursive.

<sup>12</sup> Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et communications*, PUF, Paris, 1996, p. 5.

<sup>13</sup> Jean Ladrière, *Les limitations internes des formalismes*, E. Nauwelaerts, Louvain, Gauthier-Vilars, Paris, 1957.

<sup>14</sup> Jean-Blaise Grize, *De la logique à l'argumentation*, Droz, Genève, 1982.

<sup>15</sup> Jean-Blaise Grize, *Argumenter et / ou raisonner*, Universidade do Porto, Revista da Faculdade de Letras, Seria de Filosofia, No. 3, 1986, pp. 1-12.

A côté de cette présupposition, conformément à laquelle les raisonnements sont utilisés seulement dans les constructions discursives et leur analyse doit être concentrée dans cette direction, la logique discursive part de l'idée qu'il y a une diversité de formes discursives où la rationalité est assumée sous la forme de structures bien déterminées. Certaines de ces formes utilisent la dimension rationnelle de l'individu plus que d'autres. La logique discursive doit investiguer toutes ces formes pour identifier ce qu'elles ont en commun et ce qui fait la différence entre elles.

Le programme du Centre de recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (Suisse) assure assez de preuves pour soutenir la conclusion que l'investigation de tous les types de discours est nécessaire pour l'analyse du concept de logique discursive. Evidemment, les recherches sont plus orientées vers l'analyse de l'argumentation, peut-être parce que l'argumentation constitue le cadre le plus adéquat de la manifestation de la rationalité dialogique<sup>16</sup>. Dans l'argumentation, nous trouvons tous les types de raisonnements que mettent à notre disposition la logique traditionnelle et la logique moderne, dans l'argumentation nous trouvons tous les sophismes qui peuvent affecter la validité d'une démarche argumentative.

Y est présente également l'*explication* dans sa qualité d'intervention discursive où nous pouvons découvrir assez d'éléments de la rationalité, par exemple, le trajet déductif-nomologique de Hempel<sup>17</sup>. Grize propose une analyse intéressante de l'explication du point de vue de la logique discursive. Il considère qu'il y a certains «postulats extra-discursifs» qui font qu'un discours sera reçu comme explicatif: (a) la réalité incontestable du phénomène d'expliqué; (b) l'insuffisance de ce qui est donné pour comprendre le phénomène; (c) la capacité de celui qui construit une explication de la faire<sup>18</sup>.

Le contour de la logique discursive ne peut être fixé qu'en tant que résultat de l'analyse des divers types d'intervention discursive. En essayant de déterminer des éléments du concept de logique discursive, Grize attire notre attention que «la logique naturelle est de nature plus descriptive que normative, au contraire de la logique mathématique. Il ne faut toutefois pas être dupes. La *Beweisttheorie*, la théorie de la démonstration, n'est pas née toute coiffée comme Minerve. Elle est aussi le résultat de l'observation d'innombrables démonstrations et d'autre part elle n'enseigne aucunement la façon "d'inventer" une démonstration. Tout ce qu'elle permet de décider – et c'est là que se situe son caractère normatif – c'est si une suite

<sup>16</sup> Marie-Jeanne Borel, Jean-Blaise Grize, Denis Miéville, *Essai de logique naturelle*, Peter Lang, Berne-Francfort/M-New-York, 1983;

<sup>17</sup> Denis Miéville, *Explication et discours didactique de la mathématique*, Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto, tome XIX, 1981, N° 56, Droz, Genève, 1981, pp. 115–152.

<sup>18</sup> Jean-Blaise Grize, *Logique naturelle et explication*, Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto, tome XIX, 1981, N° 56, Droz, Genève, 1981, pp. 7–14.

de propositions données constitue ou non une démonstration. La logique naturelle n'en est pas encore là. Peut-être ne le sera-t-elle jamais. Elle se propose en effet de saisir les opérations qui président à n'importe quel type de discours...» [12:81].

## 2. L'IDÉE D'OPÉRATION DISCURSIVE

Comme tout essai visant sous le signe d'une explication les constructions discursives, la logique discursive est intéressée à déterminer certaines opérations qui sont mises en mouvement quand nous voulons construire un discours (argumentation, explication, narration, récit). Dans les investigations de la logique discursive, le concept d'*opération* a un sens spécial qui valorise surtout la compréhension de ce concept retrouvé dans le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein. Chez Wittgenstein, l'opération est ce qui se passe par le trajet qui nous porte du *donné* de l'acte de pensée au *résultat* de l'acte de pensée<sup>19</sup>. S'il ne se passe rien (c'est-à-dire si le donné s'identifie avec le résultat), alors nous avons seulement l'illusion que nous sommes devant une opération de la pensée. Réellement, la pensée ne fait pas un progrès. Plus délicate encore est la situation dans laquelle nous n'observons pas cela!

Ce cadre de la compréhension du concept d'opération est assumé tacitement par les analyses de la logique discursive. L'*opération discursive* est un travail sur un donné qui a pour but le changement du donné. Si, par exemple, nous voulons construire une argumentation devant un interlocuteur dans un domaine quelconque, alors interviennent – pour le sens commun spontanément – les *opérations de sélection*: de notre savoir sur le thème de l'argumentation nous choisissons seulement ce que nous croyons être plus important pour la soutenance ou pour la réfutation de la thèse. L'opération de sélection a travaillé sur un *donné* (l'ensemble de nos connaissances) pour obtenir un *résultat* (l'ensemble des connaissances qui peuvent être utilisées dans notre argumentation). Certes, le donné et le résultat ne peuvent pas être identiques si l'opération est authentique.

Le concept d'*opération logico-discursive* est expliqué par Grize: «ce que nous visons (par la logique discursive, n.n., C.S.), c'est l'étude des opérations logico-discursives, dont tout locuteur se sert lorsqu'il parle. On peut les dire *logiques* parce qu'elles sont des opérations de pensée et *discursives* dans la mesure où la pensée se manifeste à travers un discours»<sup>20</sup>. Par conséquent, la démarche de la logique discursive se trouve entre le mécanisme de l'opération (qui est de l'ordre de la pensée) et sa forme d'expression (qui est de l'ordre du discours). Les opérations logico-discursives sont ordonnées et systématisées sur le fondement du

<sup>19</sup> Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, Ed. Humanitas, Bucuresți, 2001, p. 122.

<sup>20</sup> Jean-Blaise Grize, *Aperçu de logique naturelle: une alternative au traitement logico-mathématique de l'information*, Semiotica, 77–113 (1989), pp. 195–199.

critère structural d'analyse d'une relation discursive: du point de vue du *langage-objet* (des objets avec lesquels nous réalisons une construction discursive) et du point de vue du *sujet* qui construit un certain discours. Quelles sont les opérations qui peuvent être identifiées au niveau de l'objet?

Toute construction discursive commence par choisir les *notions primitives*, considérées «préconstruits culturels». Les notions primitives supportent l'action des opérations. Une notion primitive, un préconstruit culturel est transformé en un *objet de la pensée* par l'intermédiaire de trois catégories d'éléments: *propriétés* (un objet quelconque est le bénéficiaire de propriétés diverses: dimension, couleur, dureté), *relations* (un objet quelconque peut entretenir plusieurs relations avec d'autres: «plus grand que...», «meilleur que...»), *actions* (un objet est parfois le résultat des certaines actions).

L'objet est donné par son nom et il devient «objet de la pensée» seulement s'il est utilisé dans les actes de raisonnement. Tout objet est déterminé (positivement ou négativement) par certains *prédicats*. Tout prédicat est déterminé (est «fonction» au sens de Frege) par ses applications, c'est-à-dire par les objets qui lui conviennent et par les objets qui ne lui conviennent pas. La détermination du prédicat n'est pas la même dans les deux cas. Si le prédicat convient à un objet, alors sa détermination est positive et plus productive pour la connaissance et pour le raisonnement. Inversement si le prédicat ne convient pas à un objet. Les *déterminations*, comme Grize l'a souligné, sont différentes en fonction d'applications positives: le prédicat «être intelligent» est déterminé d'une certaine façon dans l'énoncé:

(1) Einstein a été un homme intelligent

et tout à fait différemment dans l'énoncé:

(2) Les dauphins font preuve d'intelligence

Soit l'énoncé:

(3) Le candidat a gagné les élections

Sa structure discursive est composée d'une détermination d'objet («candidat», «élections») et d'une détermination de prédicat («gagner»). La formule générale qui régit la construction de cet énoncé est la suivante:

$$S_1 \rightarrow S_2 \rightarrow \pm P$$

où la correspondance est:  $S_1 =$  «candidat»,  $S_2 =$  «élections» et  $P =$  «gagner». En fait, la détermination étant positive, la formule qui reflète l'énoncé donné est:

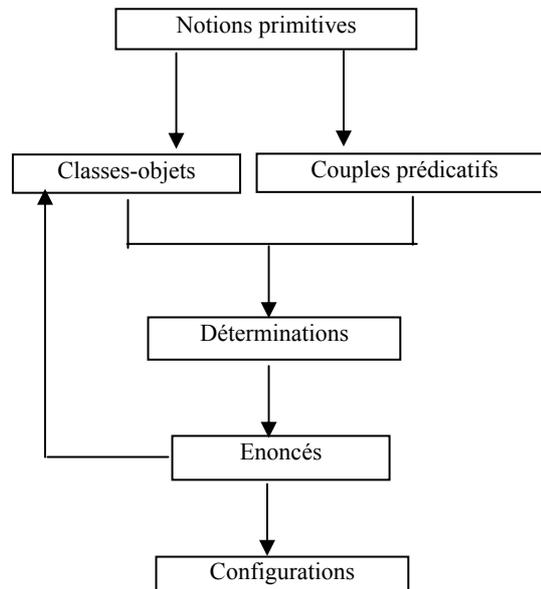
$$S_1 \rightarrow S_2 \rightarrow + P$$

Sans doute, les opérations logico-discursives sur le langage-objet sont plus nombreuses.

D'autres catégories d'opérations visent le sujet locuteur. Elles constituent une «logique des sujets». Une première opération de ce type est celle de *prise en*

*charge*, nommée par Grize *polyopération*. C'est: (a) introduire le sujet qui produit un énoncé dans un contenu de pensée (par exemple, de l'énoncé neutre: «Je vais au théâtre cet après-midi » on passe à l'énoncé: «Je dis: Je vais au théâtre cet après-midi »); (b) indiquer différemment cette introduction du sujet qui énonce («je dis que...», «je pense que...», «je crois que...»); (c) déterminer exactement la situation spatio-temporelle de l'énoncé produit; (d) introduire une modalité *de dicto* (qui est le contenu de pensée qu'on attribue au sujet locuteur) [18:97–100].

La transformation par le locuteur d'un contenu de pensée dans un énoncé n'est pas un but en soi. Ces énoncés sont liés de façons différentes pour déterminer les *configurations*. C'est une autre opération qui appartient au sujet. Configurer un discours, c'est ordonner les énoncés dans les différents types de raisonnements et lier les raisonnements pour soutenir ou pour réfuter une thèse. Chez Grize, le schéma complet de la détermination du concept d'opération logico-discursive est le suivant:



### 3. LA DIMENSION PARADIGMATIQUE DE LA SCHÉMATISATION DISCURSIVE

Le concept de *schématisation discursive* représente la pièce centrale de l'explication de la logique discursive. Les opérations logico-discursives sont mises en mouvement dans l'intention de créer une *représentation* dans la conscience du récepteur en ce qui concerne le thème de l'argumentation. Cette représentation est nommée *schématisation discursive*. Une schématisation discursive est une *image sommaire et essentielle* du thème qui est soutenue ou réfutée dans une activité discursive.

Cette image est *sommaire* parce que le récepteur a besoin d'une «perception immédiate» du thème auquel se réfère son locuteur. Elle doit être, également, *essentielle* parce que seulement ce qui est caractéristique d'un certain thème assure son individualisation comme élément de la réception. Arrêtons-nous à cette séquence discursive de Blaise Pascal:

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant.

Elle a pour but de créer une image sur l'être humain. Le caractère sommaire de la séquence est plus qu'évident. Pascal ajoute la deuxième composante de la schématisation discursive: l'essentiel. Dans cette séquence discursive, Pascal met en évidence les deux traits de l'être humain: la qualité d'être rationnel («être pensant») et la qualité d'être faible («le plus faible de la nature»). Expriment-ils ce qui est essentiel pour l'être humain? Evidemment. La rationalité définit et fait la différence entre l'être humain et les autres êtres, tandis que la faiblesse définit l'être humain et le localise par rapport à l'immensité de l'Univers!

Quelques traits sont importants pour la compréhension de ce concept. Toute schématisation discursive est un *acte intentionnel du locuteur*. Nous trouvons là quelque chose de la conception phénoménologique d'Edmund Husserl, le penseur qui a fait de l'intentionnalité une marque de l'humain. Personne ne construit une démarche discursive sans avoir un but qu'il poursuit. Le lien entre la schématisation discursive et le sujet locuteur est prouvé par le fait qu'un et même thème peut bénéficier de plusieurs schématisations discursives et encore parce que chaque locuteur construit une schématisation discursive qui est différente de celles d'autres locuteurs.

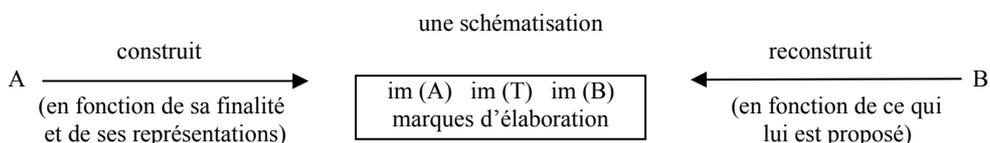
La schématisation discursive intervient sur le récepteur par l'intermédiaire d'une double intentionnalité donnée par les deux types de signification que toute schématisation apporte avec elle-même: la *signification descriptive* et la *signification attitudinale*. Si le locuteur a en vue la connaissance du thème de l'argumentation, alors il doit faire une description de ce thème pour son interlocuteur afin que celui-ci identifie la réalité à laquelle son thème fait référence. C'est la *signification descriptive* que le locuteur met à la disposition de son interlocuteur. En même temps que la description, le locuteur met dans son discours son attitude vis-à-vis de la réalité décrite. C'est la *signification attitudinale* d'une schématisation discursive. Soit la séquence discursive:

«O temps! ô mœurs! Le sénat connaît ces complots; le consul les voit; et Catilina vit encore. Il vit? que dis-je? il vient au sénat; il prend part aux conseils de la république; son œil choisit et désigne tous ceux d'entre nous qu'il veut immoler. Et nous, hommes pleins de courage, nous croyons assez faire pour la république, si nous échappons à sa fureur et à ses poignards. Il y a longtemps, Catilina, que le consul aurait dû t'envoyer à la mort, et faire tomber sur ta tête le coup fatal dont tu menaces les nôtres.» (Cicéron, *Les Catilinaires*, Librairie Hachette, Paris, 1926, p. 6)

Elle décrit les faits condamnables de Catilina mais également l'attitude de Cicéron envers ces faits et le personnage politique qui est soumis aux critiques.

## 4. L'IDÉE DE SITUATION D'INTERLOCUTION

Les objets sont sélectionnés, les opérations sont mises en mouvement, la schématisation discursive est construite seulement comme résultat des interactions réciproques entre le sujet locuteur et son interlocuteur auquel est destinée toute cette activité discursive. Toutes ces relations entre les objets, les opérations et les schématisations identifiées sur le trajet constructif du sujet au récepteur portent le nom de *situation d'interlocution*<sup>21</sup>. La relation entre le locuteur et son interlocuteur est *bidirectionnelle*: le locuteur veut construire une schématisation pour son interlocuteur par rapport aux finalités qu'il poursuit. En même temps, son interlocuteur reconstruit en fonction de ce qui lui est proposé une représentation (une schématisation) sur le même thème de la relation dialogique. La représentation de cette activité est la suivante [16:99]:



Pourquoi est importante la situation d'interlocution pour dérouler une intervention discursive et pour accomplir ses finalités? Parce que, en fonction de cette situation d'interlocution, des paramètres sur lesquels elle se fonde, l'intervention discursive arrive à un résultat ou à un autre. Le locuteur (A) et son interlocuteur (B) ne sont pas indifférents au résultat de leur relation discursive. La schématisation discursive propre à une intervention discursive peut être différente pour un et même concept pour lequel nous voulons créer une image sommaire et essentielle grâce aux situations d'interlocution différentes où la schématisation discursive est produite. Arrêtons-nous à ces énoncés:

- (a) L'enfant se promenait dans les vignobles; il goûta une baie.
- (b) Je regarde le Palais de la Justice et j'en admire les baies.
- (c) La baie du Mont Saint-Michel est une attraction incontournable pour les touristes du monde entier.

qui veulent donner chacun une représentation cognitive sur le terme «baie». Nous constatons facilement que les trois énoncés correspondent à trois situations d'interlocution différentes et, certes, ils déterminent des représentations différentes en ce qui concerne le terme «baie».

Les trois situations d'interlocution sont différentes, premièrement, pour le locuteur qui met en circulation ces énoncés (un enfant qui se promène, un homme

<sup>21</sup> Jean-Blaise Grize, *La construction du sens*, Quaderni di Semantica, vol. VI, N° 2, December 1985, pp. 359–367; *Schématization, représentations et images*, in: *Stratégies discursives*, PUF, Paris, 1978, pp. 45–52.

qui se repose, un organisateur d'excursions). Elles sont différentes, aussi, par leurs finalités: le premier énoncé a en vue de déterminer une expérience individuelle, le deuxième vise un état contemplatif, le troisième exprime un intérêt économique. Les situations d'interlocution sont différentes et chacune d'elles donne naissance à une représentation sommaire et essentielle qui est la schématisation discursive du concept «baie».

### III. L'ARGUMENTATION COMME PROBLÉMATOLOGIE

Comprise en sa qualité de logique informelle, l'argumentation est envisagée comme un lien rationnel entre nos idées, comprise en sa qualité de logique discursive, l'argumentation est vue comme une construction discursive. En tant que problématologie, l'argumentation intéresse plus du point de vue de la productivité des idées mises en circulation dans une relation dialogique.

#### 1. QU'EST-CE QUE LA PROBLÉMATOLOGIE?

La paternité du terme *problématologie* appartient à Michel Meyer<sup>22</sup> qui l'a utilisé dans des domaines différents: philosophie, rhétorique, théorie de l'argumentation, théorie du langage. Probablement, la première impulsion de l'auteur invoquée dans la construction théorique et explicative de la problématologie est venue d'un parallélisme avec Derrida<sup>23</sup>. Les titres de ces deux travaux suggèrent cette influence. Dans une intervention récente<sup>24</sup>, Meyer attire l'attention sur ces possibles influences. Mais, au-delà de ces analogies des titres, il y a des similitudes en ce qui concerne la construction de ces deux démarches: la grammatologie (Derrida) et la problématologie (Meyer). Derrida va considérer qu'il est possible de construire une science spéciale (la grammatologie) en focalisant la recherche sur un seul concept: l'*écriture*. *De la grammatologie* est l'expression et la concrétisation de cet effort constructif sur la science de l'écriture. Meyer, dix ans plus tard, procède d'une façon similaire: il veut construire une science (la problématologie) autour d'un seul concept: le *problème*. *De la problématologie* est l'expression et le résultat de sa croyance aux possibilités de cette science.

Meyer souligne que «la problématologie est une nouvelle manière de philosopher, de penser la raison et le langage»<sup>25</sup>. Quelle est la spécificité de cette

<sup>22</sup> Michel Meyer, *De la problématologie: philosophie, science et langage*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1986.

<sup>23</sup> Jacques Derrida, *De la grammatologie*, Editions de Minuit, Paris, 1967.

<sup>24</sup> Michel Meyer, *From grammatology to problematology*, *Revue internationale de Philosophie*, N° 3, 1998, pp. 359–365.

<sup>25</sup> Michel Meyer, *Problématologie et argumentation ou la philosophie à la rencontre du langage*, Hermès, 15, 1995, pp. 145–154.

nouvelle manière de penser la raison et le langage? La réponse renvoie à une analyse des concepts fondamentaux de la démarche problématologique. L'essence de la problématologie est celle d'analyser la *force productive d'une idée* dans une construction discursive: discours philosophique, discours politique, discours religieux, discours artistique. Une idée est productive dans la mesure où elle est le noyau d'un *problème* de ce type de discours (un problème scientifique, un problème philosophique). Quand une idée a-t-elle un caractère problématique dans une construction de la pensée? Evidemment, quand l'idée met son porteur dans une *situation d'intellection*. Si ce travail intellectif a une amplitude, une profondeur et une puissance plus grandes, alors sa force productive et son caractère problématologique sont plus prononcés.

Un premier concept est celui de *situation problématologique*. Nous proposons ce concept pour la compréhension de la problématologie; il exprime une généralisation de l'idée de *différence problématologique* qui appartient à Meyer. La marque de la problémativité possible d'une idée, c'est la *question*. Si quelqu'un pose une question, c'est un signe que nous sommes devant un acte d'intellection en ce qui concerne le thème dont relève la question. Le signe de la présence ou de l'absence du caractère problématique d'une idée, c'est la *réponse*. Si quelqu'un donne une réponse à une question, nous pouvons constater de l'analyse de cette réponse si l'idée a un caractère problématique ou non. Les relations entre la question et la réponse tracent le contour de ce que nous appelons *situation problématologique*. En plaçant la démarche dans le domaine des mondes possibles, nous pouvons imaginer les formes différentes de la situation problématologique en fonction de la nature différente (problématologique ou non-problématologique) de la question et de la réponse. Voilà ci-dessous les quatre formes de la situation problématologique:

La nature du rapport (→)	Présence de la différence	Absence de la différence
La nature du résultat (↓)		
Présence du problématologique	Différence problématologique	Non-différence problématologique
Absence du problématologique	Différence non-problématologique	Non-différence non-problématologique

On peut observer que le concept de *différence problématologique*, proposé par Meyer, est seulement l'une des instances possibles du concept de situation problématologique. Nous soulignons que chacune de ces formes assure des degrés différents de productivité aux idées que le couple catégoriel question-réponse prend en possession.

Un deuxième problème qui esquisse le contour du modèle problématologique d'analyse de la discursivité vise les *critères du problématologique*. Comment est-il possible de déterminer, dans une situation donnée, si la démarche discursive se manifeste à l'intérieur d'une pensée problématologique? La réponse à cette question

renvoie à la distinction entre la *forme* de la construction discursive et le *contexte* (le contenu) de la même démarche. Quelques exemples élémentaires vont montrer peut-être le rôle de la forme et du contexte dans l'établissement du caractère problématologique d'une intervention discursive. Parfois, la forme est suffisante pour décider du caractère problématologique ou non-problématologique d'une relation discursive. Si en classe de mathématiques les élèves assistent à une démonstration (qui est une forme d'intervention discursive), la démarche est, de par sa forme, de nature non-problématologique. Cette démarche ne présuppose pas la confrontation entre le professeur et ses élèves. Généralement, les démonstrations ne constituent pas l'objet de polémiques. Leur vérification est suffisante pour accepter ou pour réfuter la conclusion. Si nous assistons à une dispute entre Socrate et ses disciples (dans les dialogues de Platon, par exemple), nous pouvons facilement constater que les idées sont soutenues et réfutées avec la même puissance, que parfois certaines idées sont abandonnées, en tout cas, nous avons la sensation que la dispute critique ne finit jamais! Nous découvrons que l'intervention discursive a un caractère problématologique et la forme dialogique de la construction discursive est l'indicateur crédible de ce caractère.

Dans d'autres cas, la forme n'est pas suffisante. L'*Ethique* de Spinoza est construite d'une façon déductive, démonstrative. Pouvons-nous conclure que le texte de Spinoza est non-problématologique? Pas du tout. Le texte de Spinoza a un caractère problématologique prononcé. Les témoignages en ce sens sont les disputes interminables qui ont été provoquées par les idées avancées par Spinoza dans son traité. Nous concluons que le critère de la forme n'est pas toujours suffisant pour affirmer quelque chose sur le caractère problématologique d'un discours. Nous devons ajouter le critère du contexte (du contenu): la nature des idées, les relations entre celles-ci, la spécificité du domaine. Le fonctionnement de ces deux critères a une orientation différente en fonction du type de discours:

Critère (→)	Forme	Contexte
Type de discours (↓)		
Discours philosophique	(↓)	(↑)
Discours politique	(↓)	(↑)
Discours religieux	(↓)	(↑)
Discours scientifique	(↓)	(↑)

l'orientation de la flèche indiquant l'accroissement du rôle du critère en ce qui concerne la possibilité de discrimination entre problématologique et non-problématologique.

## 2. ARGUMENTATION ET PROBLÉMATOLOGIE

Meyer a appliqué son modèle problématologique à l'analyse de l'argumentation<sup>26</sup>. Nous utilisons le langage pour entrer en relation avec l'altérité. C'est une

<sup>26</sup> Michel Meyer, *Logique, langage et argumentation*, 2<sup>e</sup> édition, Hachette, Paris, 1982, pp. 122–140.

affirmation banale. Mais pourquoi utilisons-nous le langage quand nous entrons en relation avec autrui? Certes, pense Meyer, pour résoudre nos problèmes ou pour résoudre les problèmes des autres. La conclusion est évidente: nous utilisons le langage pour la *résolution des problèmes*. Quel est le cadre le plus adéquat pour la résolution des problèmes? La réponse: le dialogue polémique avec les autres où se confrontent les arguments favorables à une thèse avec les arguments qui réfutent la même thèse. De cette confrontation résulte la vérité. C'est ainsi que Socrate dans l'Antiquité et plusieurs philosophes de la modernité ont imaginé la résolution des problèmes. Par conséquent, l'argumentation serait le cadre le plus favorable pour la manifestation de la force productive d'une idée et pour la mise en évidence de son caractère problématologique.

D'autre part, la situation de «différence problématologique» est présente, au plus haut degré, dans l'argumentation polémique. L'argumentation est le champ le plus favorable pour la manifestation différenciée des questions par rapport à leurs réponses. Les participants peuvent intervenir avec des questions dans toute situation où ils pensent que l'idée n'a pas été bien individualisée ou argumentée et tout interlocuteur a l'obligation de donner des réponses à toutes ces questions et d'apporter de nouveaux arguments pour convaincre. L'argumentation, dans sa qualité de confrontation polémique, assure, de par sa forme, le caractère problématologique de l'idée mise en discussion: une idée qui est soutenue par certains locuteurs et qui est réfutée par d'autres, sans que la rationalité ressentisse pour autant le danger d'une contradiction, n'a pas une solution unique. Seulement dans ces conditions l'argumentation est une confrontation authentique et non pas un jeu discursif gratuit.

Soulignons que dans le domaine de l'argumentation nous avons affaire au *fonctionnement standard des critères du problématologique*. Du point de vue de la forme de la présentation, l'argumentation est toujours une relation dialogique. La forme dialogique nous avertit que l'idée que nous mettons en discussion est de nature problématologique: elle donne naissance à des controverses, présuppose une confrontation d'arguments. Même quand le discours argumentatif a une forme oratoire, chaque orateur construit son discours ayant en vue les réactions possibles de son auditoire. Analysons une remarque de Bakhtine: «Le dialogue – l'échange des mots – est la forme la plus naturelle du langage. Davantage: les énoncés, longuement développés et bien qu'ils émanent d'un locuteur unique – par exemple: le discours d'un orateur, le cours d'un professeur, le monologue d'un acteur, les réflexions à haute voix d'un homme seul – sont monologiques par leur seule forme extérieure mais par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques»<sup>27</sup>. D'ailleurs, dans toute activité, l'homme est intéressé par la présence

<sup>27</sup> Cité d'après: Daniel Luzzati (et alii), *Le Dialogique*, Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue, Université de Main, 15-16 septembre 1944, Peter Lang, Berne, Francfort/M, New-York, Paris, Wien, 1997, p. 2.

de l'autre qui s'oppose à lui. Voilà ce que dit Voltaire: «Je désapprouve totalement ce que vous dites mais je défendrai jusque dans la mort votre droit de le dire!»

Egalement, le critère du contexte fonctionne aux paramètres standards dans l'argumentation. La thèse est une idée interprétable, au sens qu'elle peut être soutenue ou réfutée avec la même force. Aristote considère que nous pouvons argumenter seulement en partant des prémisses probables, c'est-à-dire des prémisses qui ouvrent une alternative: la soutenance et la réfutation. Par conséquent, de telles idées sont impossibles à soutenir ou réfuter une fois pour toutes («La vertu peut-elle être connue?»; «La vie heureuse est-elle profitable?»; «La politique est-elle une activité rationnelle?») sont les dépositaires d'un haut degré de problématicité.

### 3. LA DIMENSION PROJECTIVE DU MODÈLE PROBLÉMATOLOGIQUE

Le modèle problématologique est-il un instrument méthodologique utile pour l'analyse des diverses formes de la discursivité? Une série d'applications, telles qu'elles sont construites jusqu'à ce moment, constituent des preuves pour une réponse affirmative. Même dans son livre *De la problématologie*, où la conception problématologique reçoit ses articulations, Meyer essaie une application de ce concept au domaine de la *philosophie*. Il voulait une réponse à la question si la pensée philosophique – telle qu'elle est construite dans le discours philosophique depuis l'Antiquité jusqu'à notre époque – répond à l'impératif problématologique. Normalement, elle devrait y répondre parce que, au moins dans ce domaine, la productivité dialogique des idées, le travail obsessif sur celles-ci, leurs réévaluations permanentes pour trouver de nouveaux sens et de nouvelles significations constituent un fait d'observation courante.

Dans son *De la problématologie*, Meyer a la surprise de constater une discordance impardonnable dans la manifestation concrète du problématologique dans le domaine de la pensée philosophique. D'une part, le concept de *problème philosophique*, au sens de la présence d'une interrogativité radicale sur un donné de la connaissance est tout à fait présent dans le développement de la pensée philosophique, d'autre part, il est possible de détecter l'absence presque totale d'interrogations sur le concept même de *problème*. La pensée philosophique n'a pas été intéressée du tout par une *théorisation du problème philosophique comme problème philosophique*, c'est-à-dire en sa qualité de concept originaire de la méditation philosophique. Le témoignage d'une telle situation se trouve dans le traitement accordé par les grands philosophes à l'interrogativité dans le domaine de la philosophie: «la mort du questionnement» (Platon), «la fracture de la dialectique» (Aristote), «la déduction problématologique» (Descartes), «les faux problèmes de la philosophie» (Bergson), «les stériles problèmes de la philosophie»

(Valéry), «la problématisation philosophique comme logologie» (Wittgenstein, Carnap), «la radicalisation de l'interrogation métaphysique» (Heidegger).

La relation du modèle problématologique avec le discours philosophique n'est pas retenue seulement dans sa dimension historique, mais encore dans sa dimension structurale. Il est possible d'appliquer le modèle à l'investigation de certains concepts philosophiques ou à certains systèmes de la pensée philosophique. Une telle application est essayée par Meyer comme réponse à la question radicale de la méditation philosophique: Qu'est-ce que la philosophie? Au-delà de toutes les réflexions de Meyer autour de cette question, voilà une conclusion possible: «Si l'on pose la question du fondement, sans préjuger de ce qu'il doit être, Dieu, homme, proposition ou quoi que ce soit d'autre, on ne peut dire que ceci: la seule réponse possible et vraie à la question du fondement, c'est le questionnement lui-même, car toute autre réponse le présupposerait, comme une réponse présuppose la question dont elle est la réponse»<sup>28</sup>.

Le deuxième domaine d'application du modèle problématologique, c'est la *rhétorique*. La rhétorique est aujourd'hui une réalité omniprésente: «la rhétorique renaît toujours lorsque les idéologies s'effondrent. Ce qui était objet de certitude devient alors problématique et soumis à discussion. En cela, notre époque peut se comparer à l'avènement de la Démocratie athénienne et à la Renaissance italienne, deux grandes périodes pour la rhétorique»<sup>29</sup>. La modernité est, sans doute, une réalité rhétorique: écouter un journal de télévision, ouvrir une publication quelconque, recevoir un message publicitaire, participer à un colloque de doctorat constituent des situations où la rhétorique est tout à fait présente.

Le point de vue problématologique dans l'essai d'aborder du point de vue explicatif la rhétorique est visible même dans la réponse à la question du début: Qu'est-ce que la rhétorique? La réponse est éloquente: «c'est la négociation de la distance entre des hommes à propos d'une question, d'un problème» [29:22]. Avec cette définition, tout le développement problématique de la rhétorique traditionnelle ou moderne se place dans le champ du modèle problématologique: «la rhétorique ne parle pas d'une thèse, d'une réponse-prémisse qui ne répond à rien, mais bien de la problématique qui affecte la condition humaine, dans ses passions comme dans sa raison et son discours» [29:26]. Le déroulement problématique de la rhétorique suit les trois grands thèmes qui ont leurs origines chez Aristote: l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*. Par rapport à ces instances se constitue une «rationalité interrogative du champ rhétorique» qui suggère en plus une image synthétique de la problématique<sup>30</sup>.

<sup>28</sup> Michel Meyer, *Qu'est-ce que la philosophie?*, Livre de Poche, Librairie Générale Française, Paris, 1997, p. 24.

<sup>29</sup> Michel Meyer, *Questions de rhétorique: langage, raison et séduction*, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, Paris, 1993, p. 7.

<sup>30</sup> Michel Meyer, *Rhetoric and the theory of argument*, in: *Major Trends in Argument Theory Today*, Revue Internationale de Philosophie, N° 2, 1996, pp. 325–357.

Enfin, une dernière tentative d'application du modèle problématologique a en vue le champ de la *littérature*. Généralement, la littérature est comprise comme *fiction*<sup>31</sup>: l'écrivain imagine les personnages, les situations, les relations, les intrigues, les drames de son œuvre. Si l'écrivain est un génie, alors ce monde de la fiction laisse une impression puissante. Parfois il paraît plus réel que le monde réel! Pensons aux exemples classiques: Hugo, Dostoïevski, Orwell, Joyce et bien d'autres. Comme produit de la fiction, la littérature apporte devant les lecteurs des idées auxquelles le récepteur peut méditer, réfléchir et qu'il peut hiérarchiser. A ce point intervient l'élément de problémativité du discours littéraire: une tension idéatique est déclenchée par la réception d'un tel discours. Georges Molinié a souligné à juste titre: «Non pas que la littérature, comme objet ou comme valeur constitués, consiste en un questionnement social (cela, M.Meyer l'a dit d'une certaine façon); mais que la nature de la littérarité, comme objet ou comme valeur à construire, réside tout entière dans le dynamisme, dans la tension, d'un questionnement par le consommateur sur le régime langagier problématique du discours reçu.»<sup>32</sup>.

#### IV. L'ARGUMENTATION COMME PRAGMA-DIALECTIQUE

Il est presque impossible de concevoir que, dans cette diversité d'interprétations sur l'argumentation, l'intérêt pour le sens ancien de la démarche (l'art de bien mener les débats) reste en dehors des investigations. La récupération de ce sens et l'utilisation de la dialectique pour la résolution des conflits d'opinion sont abordées à l'esprit moderne par Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst dans plusieurs travaux<sup>33</sup>.

##### 1. LES PRÉSUPPOSITIONS DU MODÈLE PRAGMA-DIALECTIQUE

L'argumentation est une forme d'interaction entre interlocuteurs, ayant pour but la soutenance ou la réfutation d'un point de vue. L'interaction argumentative peut être vue sous deux angles: soit comme domaine de la rationalité (une confrontation d'idées entre partenaires) soit comme domaine de la discursivité (une

<sup>31</sup> Michel Meyer, *Langage et littérature*, PUF, Paris, 1992; Georges Molinié, *L'argumentation littéraire en théorie sémiostylistique*, in: Corrine Hoogaert (sous la direction), *Argumentation et questionnement*, PUF, Paris, 1996.

<sup>32</sup> Georges Molinié, *L'argumentation littéraire en théorie sémiostylistique*, in: Corrine Hoogaert (sous la direction), *Argumentation et questionnement*, PUF, Paris, 1996, pp. 55-66 (cité à la page 56).

<sup>33</sup> Frans van Eemeren, Rob Grootendorst, *Speech Acts in Argumentative Discussions. A Theoretical Model for the Analysis of Discussion Directed Towards Solving Conflicts of Opinion*, Dordrecht / Cinnaminson: Foris Publications, PDA 1, 1984; *La nouvelle dialectique*, Editions Kimé, Paris, 1996, p. 10.

confrontation verbale où chaque interlocuteur veut produire la meilleure forme d'expression des idées). Si l'accent est mis sur l'aspect de la rationalité des interactions, alors les analyses sont surtout d'ordre logique et ont un caractère normatif. Inversement, nous sommes devant une analyse linguistique qui a un caractère descriptif.

Eemeren et Grootendorst soulignent qu'une investigation adéquate sur l'argumentation «doit dépasser à la fois la normativité stricte de la logique moderne et le descriptivisme pur de la linguistique contemporaine. La plupart des logiciens modernes s'attachent à un «enrégimentement» qui rompt avec les données empiriques, et la plupart des linguistes contemporains, particulièrement les analystes du discours et de la conversation, se limitent à une pure observation «objective»<sup>34</sup>. La proposition des auteurs invoqués est celle d'une *pragma-dialectique* qui pourrait maintenir un équilibre entre les deux exagérations.

Quelles sont les présuppositions de cette démarche pragma-dialectique? **La première:** *l'intégralité du modèle d'analyse* de l'argumentation. Une seule perspective limite et restreint toute investigation scientifique. C'est pourquoi les auteurs proposent cinq niveaux d'analyse qui sont propres à leur modèle pragma-dialectique d'investigation de l'argumentation: philosophique, théorique, analytique, empirique et pratique. La *composante philosophique* de l'argumentation répond à la question ci-dessous: Il y a des types de rationalité et des critères adéquats pour établir si une argumentation est acceptable ou non? La *composante théorique* de l'argumentation vient répondre à la question: Quel est le modèle idéal d'argumentation auquel doivent se soumettre toutes les argumentations identifiables dans la pratique discursive? La *composante analytique* de l'argumentation est centrée autour de la question: Quel est le rapport entre l'argumentation concrète et le modèle idéal? La *composante empirique* a comme question fondamentale ce qui suit: Quelles sont les données réelles qui peuvent être utilisées avec succès pour construire une argumentation qui puisse répondre adéquatement à ce modèle idéal? Enfin, la *composante pratique* vise une réponse à la question: Comment est-il possible de perfectionner la pratique argumentative par rapport au modèle idéal assumé?

**La deuxième:** le modèle a une *intentionnalité dialectique*. Certes, comme nous l'avons souligné, l'intentionnalité est une caractéristique de tous les actes humains. Chez les auteurs invoqués, l'intentionnalité a un sens spécial, lié spécialement à la pratique discursive dialogique: la *résolution négociée des conflits d'opinion*. Si un individu quelconque soutient une thèse et son interlocuteur réfute cette thèse, alors entre eux s'installe un *conflit d'opinion*. Par conséquent, nous pouvons constater qu'un conflit d'opinion apparaît seulement s'il y a une relation de communication entre des individus qui soutiennent et réfutent réciproquement une thèse. Chaque participant à la dispute critique aura l'intention d'imposer son

<sup>34</sup> Frans van Eemeren, Rob Grootendorst, *La nouvelle dialectique*, Editions Kimé, Paris, 1996, p. 10.

idée, sa thèse. Un développement d'arguments, une combinaison de techniques d'argumentation sont mis en mouvement pour accomplir le but de l'argumentation: la conviction de l'autre.

Le conflit d'opinion est considéré clos en deux cas: soit si l'interlocuteur accepte, grâce aux arguments apportés, la thèse de l'adversaire, soit si le locuteur renonce, lui-même, à sa thèse parce qu'il n'a pas d'arguments suffisants pour convaincre son interlocuteur. Ainsi, la résolution est-elle considérée comme négociée: l'acceptation de la thèse ou le renoncement à la thèse ont comme raison la force contraignante des arguments. L'argumentation est, à notre avis, la meilleure voie discursive pour la résolution négociée des conflits d'opinion.

## 2. LA CONSTRUCTION DU MODÈLE PRAGMA-DIALECTIQUE

La résolution d'un conflit d'opinion ne peut être faite, rationnellement, que dans les cadres d'une dispute critique. Le modèle pragma-dialectique propose quatre étapes de la résolution des conflits d'opinion: la *confrontation*, l'*ouverture*, l'*argumentation* et la *conclusion* [34:43–47]. L'étape de la *confrontation*, c'est le début d'une dispute critique. Dans cette étape, les interlocuteurs doivent constater l'existence d'un conflit d'opinion, la présence d'une dispute critique et la possibilité de la résolution du conflit d'opinion par l'intermédiaire de la dispute critique. L'étape de l'*ouverture* est destinée à une stricte distribution des rôles dans la démarche critique. Evidemment, dans une dispute critique, les rôles des interlocuteurs sont différents: le proposant met en circulation la thèse et l'opposant essaie de la réfuter. Le premier défend son point de vue et le deuxième lance une dure attaque à ce point de vue. L'étape *argumentative* constitue le noyau proprement dit de la dispute critique pour la résolution des conflits d'opinion. Toute objection de l'opposant doit être évincée par les nouveaux arguments proposés. Chaque argument avancé par le proposant et assumé par l'opposant constitue un succès du premier dans la dispute critique. La réfutation d'un argument proposé est un échec de l'intervention argumentative initiale. L'étape de la *conclusion* est celle qui fait une évaluation de la dispute critique et qui constate la clôture du conflit d'opinion. Une dispute critique est considérée close soit quand un point de vue est abandonné (parce qu'il n'a pas pu être soutenu d'une manière convaincante) soit quand sont abandonnées les objections par rapport au point de vue opposé (parce qu'il a été soutenu d'une façon convaincante).

Les éléments langagiers de toute dispute critique sont les *actes de langage*. Leur présence est fonction des étapes de la dispute critique. Les *assertifs* (assertions, affirmations, suppositions) se retrouvent dans toutes les quatre étapes: pour exprimer le point de vue (*confrontation*), pour exprimer un argument favorable (*ouverture*), pour évincer une critique de l'adversaire (*argumentation*), pour déclarer close la dispute critique (*conclusion*). Les *directifs* (ordres, conseils,

recommandations) sont présents dans l'étape de la confrontation (celui qui a proposé un point de vue est obligé le défendre), dans l'étape argumentative (une critique est censée donner de nouveaux arguments), dans l'étape de la conclusion (si la défense est impossible, alors le point de vue doit être abandonné). Les *commissifs* (promesses, acceptations, accords) peuvent intervenir pour déterminer l'acceptation d'un point de vue (confrontation), pour négocier les rôles dans une dispute critique (ouverture), pour assumer un argument (argumentation) ou pour accepter le point de vue argumenté (conclusion). Les *expressifs* (congratulations, condoléances) restent en dehors de l'acte de la dispute critique parce qu'ils expriment seulement des états affectifs. Les *déclaratifs* sont réalisés dans les contextes institutionnels (tribunaux, cérémonies religieuses) et ils ont un rôle moins visible dans la dispute critique.

Les actes de langage ont des fonctions argumentatives seulement s'ils sont engagés dans des constructions dialogiques plus amples et plus complexes. Eemeren et Grootendorst font une distinction entre *argumentations simples* et *argumentations complexes*. Une argumentation est simple si elle est une relation entre une thèse et sa raison. Une argumentation est complexe si elle est composée par plusieurs argumentations simples. Suivons la séquence:

«N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses; ils les ont à titre onéreux, et qui ne nous accommoderoit point: ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir; cela est trop cher, et il n'y a rien à gagner à tel marché»  
(La Bruyère, *Les caractères*, VI, 13, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, Paris, 1985, p.144)

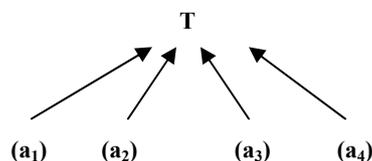
Le point de vue soutenu dans cette argumentation (la thèse de l'argumentation) est ci-dessous:

T = N'envions point à une sorte de gens leurs grandes richesses.

Il est soutenu par quatre arguments qui se concrétisent dans les énoncés:

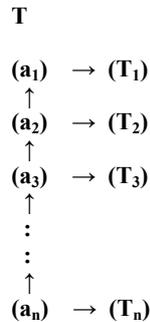
- (a<sub>1</sub>) Ils les ont à titre onéreux.
- (a<sub>2</sub>) Ils ont mis leur repos, leur santé, leur honneur et leur conscience pour les avoir.
- (a<sub>3</sub>) Cela est trop cher.
- (a<sub>4</sub>) Il n'y a rien à gagner à tel marché.

L'argumentation a la forme ci-dessous:



qui montre la structure complexe de cette argumentation.

Dans le périmètre des argumentations complexes, on fait une distinction entre les *argumentations complexes coordonnées* (ci-dessus) et les *argumentations subordonnées*. Le schéma de ces dernières est:



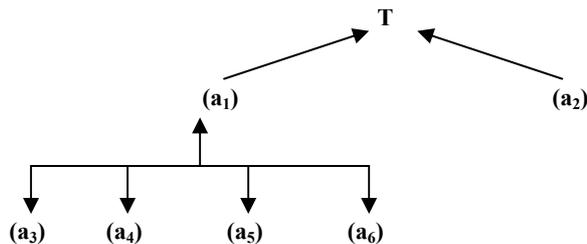
Evidemment, il est possible qu'il existe des argumentations qui combinent les argumentations coordonnées avec les argumentations subordonnées. Arrêtons-nous à un exemple emprunté à Eemeren et Grootendorst [34:97]:

«Elle ne se fait pas de soucis pour son examen, elle est sûre de réussir. Elle n'a jamais échoué, elle est bien préparée, elle n'est pas anxieuse, elle aime bien cette matière; et de toute façon elle se moque du résultat.»

qui a les composantes suivantes:

- T** = Elle ne se fait pas de soucis pour son examen.
- (a<sub>1</sub>)** = Elle est sûre de réussir.
- (a<sub>2</sub>)** = Elle se moque du résultat.
- (a<sub>3</sub>)** = Elle n'a jamais échoué.
- (a<sub>4</sub>)** = Elle est bien préparée.
- (a<sub>5</sub>)** = Elle n'est pas anxieuse.
- (a<sub>6</sub>)** = Elle aime bien cette matière.

qui peuvent être structurées de cette façon:



où nous pouvons voir facilement les combinaisons des argumentations invoquées.

### 3. LA NORMATIVITÉ DU MODÈLE PRAGMA-DIALECTIQUE

Le modèle pragma-dialectique d'analyse de l'argumentation a un caractère prophylactique: il voulait attirer notre attention sur les situations où nous ne

pouvons résoudre un conflit d'opinion par le biais d'une dispute critique. Dans quelles conditions une résolution du conflit d'opinion n'est-elle pas possible par l'intermédiaire d'une dispute critique? Quand les règles élémentaires d'une communication dialogique ne sont pas respectées: «la seconde partie (de l'œuvre *La nouvelle dialectique*, n.n., C.S.) met en relation évaluation et analyse du discours argumentatif et traite des obstacles à la résolution du conflit. À l'aide du cadre théorique préalablement exposé, nous présentons dix règles de base pour la discussion critique» [34:17].

Les dix règles, leur nombre n'ayant pas de signification spéciale, assurent la dimension normative du modèle pragma-dialectique de résolution des conflits d'opinion. Le fonctionnement pratique de ce cadre théorique nous fait remarquer que, dans une discussion critique quelconque, nous avons éludé les règles. La systématisation des règles de la correction d'une discussion critique a pour critère les étapes du déroulement d'une telle démarche (confrontation, ouverture, argumentation, conclusion). Chaque étape dispose de règles de validité. Si une règle n'est pas respectée, alors nous sommes en présence d'une classe de sophismes. Ces derniers sont des obstacles sérieux à la résolution des conflits d'opinion.

Les dix règles sont exposées dans les essais de systématisation des sophismes<sup>35</sup>. L'étape de la *confrontation* se fonde sur la règle: «les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en doute des points de vue». Si cette règle n'est pas respectée, alors s'installent les *sophismes de confrontation* (il y en a plusieurs types). Cette règle exprime la liberté maximale que le locuteur et son interlocuteur doivent avoir dans une discussion critique pour pouvoir résoudre un conflit d'opinion d'une façon rationnelle. L'étape de l'*ouverture* de la discussion critique a comme règle de base la suivante: «la partie qui a avancé un point de vue est obligée de le défendre si l'autre partie le lui demande». La règle incrimine la gratuité de la proposition d'un point de vue: personne ne peut avancer un point de vue sans avoir d'arguments à l'appui. Si la règle n'est pas respectée, alors apparaît la classe des *sophismes de rôles*. L'étape de l'*argumentation* met en scène les ingrédients de toute démarche argumentative (arguments, techniques, procédures). Plusieurs règles fonctionnent là: «l'attaque doit porter sur le point de vue tel qu'il a été avancé par l'autre partie» (si cette règle n'est pas respectée, apparaissent les *sophismes de la représentation des points de vue*); «une partie ne peut défendre son point de vue qu'en avançant une argumentation relative à ce point de vue» (les *sophismes de défense*); «une partie ne doit pas considérer qu'un point de vue a été défendu de façon concluante si cette défense n'a pas été menée selon un schéma argumentatif adéquat et correctement appliqué» (les *sophismes des schémas d'argumentation*) et d'autres. L'étape de la *conclusion* est celle qui

<sup>35</sup> Frans H. van Eemeren, Rob Grootendorst, *Les sophismes dans une perspective pragma-dialectique*, in: *L'argumentation*, Mardaga, Liège, 1991, pp. 173–194; *Communication et sophismes*, in: *La nouvelle dialectique*, Editions Kimé, Paris, 1996, pp. 107–237.

assure la clôture d'une dispute critique: «si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer; si un point de vue a été défendu de façon concluante, alors l'opposant ne doit plus le mettre en doute». Eluder cette règle, c'est favoriser l'apparition des *sophismes de la clôture*.

## V. L'ARGUMENTATION COMME PRATIQUE LINGUISTIQUE

Il y a des essais qui analysent l'argumentation surtout dans son aspect extérieur. Plus exactement, l'élément essentiel est considéré le vêtement linguistique. Cette orientation a son origine dans l'esprit du *Cours de linguistique générale* de Saussure. Le modèle illustratif pour cette direction de recherche est, sans aucun doute, Oswald Ducrot et ses investigations sur l'argumentation dans la langue.

### 1. INTÉRIORITÉ ET EXTÉRIORITÉ DANS L'ANALYSE DE L'ARGUMENTATION

L'argumentation a deux composantes qui, du point de vue de l'idéal de rationalité, devraient s'entrepercer jusqu'à l'identification. L'argumentation est, premièrement, une *forme de fondation rationnelle* et deuxièmement une *forme d'extériorisation discursive*. La fondation rationnelle est liée à l'*intérieurité* et à l'essentiel de la manifestation de l'individu dans le champ de l'intellection. Si, par absurde, nous ne disposons pas d'un moyen pour faire connaître ce qui se passe dans notre intellect pendant l'argumentation d'une thèse, alors toutes ces opérations resteraient une énigme pour les autres et, probablement, pour nous-mêmes. Mais même si l'argumentation peut être pensée comme une voie importante pour la fondation des nos idées, néanmoins sa grande vocation est l'ouverture vers les autres. L'argumentation paraît au récepteur, premièrement, un ensemble de signes liés entre eux par le déchiffrement desquels il met en évidence la fondation rationnelle de pensées. Donc, le discours argumentatif représente l'*extériorité* de la manifestation intellectuelle de l'individu.

La question fondamentale à ce point est la suivante: La forme discursive d'extériorisation exprime-t-elle avec toute la fidélité possible la fondation rationnelle de l'argumentation? La réponse à cette question est essentielle pour l'analyse de la fonction pratique et opérationnelle de la démarche argumentative. Si la forme est une expression fidèle de la forme de fondation rationnelle, alors l'argumentation devient l'une des voies les plus productives pour contraindre le récepteur (évidemment de manière rationnelle) à l'action désirable. Inversement, l'argumentation peut se transformer en un instrument de l'erreur dans la connaissance, de la manipulation des gens. Dans ce cas elle devient sophistique.

La réponse à la question lancée n'a pas été unitaire. Charles Serrus, dans un travail classique, fait l'observation que l'on doit éliminer le préjugé conformément

auquel il y a un parallélisme logico-grammatical<sup>36</sup> qui soutient le lien entre la pensée et le langage. A son tour, Edmund Husserl exprime l'opinion que tout contenu qui nous est donné non pas par ce qu'il est, mais indirectement par l'intermédiaire des signes est un contenu imaginé, impropre<sup>37</sup>. Sans doute, il y a assez de penseurs qui ont souligné le lien entre la pensée et le langage et, également, la possibilité de ce dernier d'exprimer fidèlement nos idées.

Dans ce dernier cas nous pouvons poser la question: Qu'est-ce qui est plus important pour la performativité d'une argumentation? La nature de la fondation rationnelle? La forme d'expression de cette fondation? La réponse qui assume comme importante la nature de la fondation rationnelle peut être découverte dans les investigations qui analysent l'argumentation de la validité logique des raisonnements utilisés. La réponse qui valorise positivement la forme d'expression est trouvée dans les essais sur la stylistique de l'argumentation. A notre avis, l'investigation de l'extériorité (la forme d'expression) est un bon point de départ pour assumer l'intériorité (le contenu d'idées).

## 2. LES MARQUES DE L'EXTÉRIORITÉ

Donc, nous pouvons juger l'argumentation en fonction de ses signes extérieurs. adopte Oswald Ducrot une telle voie, surtout dans son ouvrage écrit avec Jean-Claude Anscombe *L'argumentation dans la langue*<sup>38</sup> et dans d'autres travaux. Le vêtement linguistique de toute argumentation est très différent. Plus encore, il y a d'autres formes de la pratique linguistique qui s'extériorisent dans la même expression linguistique. Comment est-il possible de les distinguer? Par l'intermédiaire des *marques linguistiques de l'argumentation*, les formules qui une fois identifiées dans le texte sont un témoignage crédible du fait que nous nous trouvons devant une argumentation.

Ducrot part de la présupposition que toute construction discursive qui vise un résultat utilise des instruments et des techniques par lesquels elle se distingue d'autres constructions similaires. Les constructions discursives expriment leur identité par l'intermédiaire des marques linguistiques. Si ces marques linguistiques sont visibles, alors nous découvrons plus facilement l'identité de l'intervention discursive. Si elles ne le sont pas, alors nous allons faire des efforts pour les chercher. Dans la séquence discursive ci-dessous:

<sup>36</sup> Charles Serrus, *Le parallélisme logico-grammatical*, Librairie Félix Alcan, Paris, 1933, p. IX.

<sup>37</sup> Edmund Husserl, *Zur Logik der Zeichen (Semiotik)*, Husserliana, Bd.XII, Hrsg. von Lothar Eley, 1970, pp. 340–373.

<sup>38</sup> Jean-Claude Anscombe, Oswald Ducrot, *L'argumentation dans la langue*, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983.

«Il y a des gens que nous n'avons pas le courage d'attaquer: parce qu'ils se cachent dans leurs propres ordures comme la seiche.» (Blaga)

nous découvrons facilement une argumentation élémentaire puisque la marque linguistique *parce que* introduit la raison («Il y a des gens qui se cachent dans leurs propres ordures comme la seiche.») qui soutient la thèse («Il y a des gens que nous n'avons pas le courage d'attaquer.»). Par contre, la séquence:

«La vie est une consommation – les uns consomment, d'autres se consomment.»  
(H. Wallon)

n'a pas un signe extérieur explicite de sa nature argumentative. En fait, la forme réelle de la séquence est la suivante:

«La vie est une consommation (*parce que*) les uns consomment et d'autres se consomment.»

où nous avons introduit la marque linguistique spécifique à une argumentation.

Toute la conception de Ducrot est centrée sur l'analyse des *connecteurs pragmatiques* du discours argumentatif. Compris souvent comme une «pragmatique intégrée» ou une «sémantique intentionnelle», cet essai de Ducrot exprime «le sens d'un énoncé en référence aux intentions affichées ouvertement (linguistiquement) par le locuteur»<sup>39</sup>. Certes, toutes les séquences discursives peuvent être définies d'une telle façon par rapport au niveau d'intentionnalité que le locuteur leur confère. Cette intentionnalité est mise en évidence par l'intermédiaire des connecteurs pragmatiques qui sont des marques linguistiques de l'argumentation.

Quels sont les connecteurs pragmatiques utilisés dans l'argumentation? Comment fonctionnent-ils dans la pratique discursive? Des analyses textuelles assez nombreuses – auxquelles ont contribué Ducrot et ses collaborateurs – portent sur plusieurs connecteurs pragmatiques («mais», «mais pourtant», «bien sûr», «parce que», «certes», «évidemment», «enfin»)<sup>40</sup>. Nous exemplifions le connecteur *mais*. Dans l'interprétation logique, «mais» a le même rôle que «et» en exprimant la conjonction logique entre deux propositions. Ducrot souligne que l'utilisation de «mais» dans le langage naturel de la pratique argumentative évince ce préjugé logique: «il pourrait sembler qu'une suite *p mais q* n'apporte jamais une *information* différente de celles données par *p* et *q* et que *mais* modifie le seul aspect *argumentatif* de ces propositions. L'exemple qui suit démontre le contraire, confirmant ainsi, dans le cas particulier de *mais* une thèse plus générale que J.-C. Anscombe et moi avons plusieurs fois formulée dans nos recherches sur l'argumentation. Non seulement la valeur argumentative d'un énoncé est, dans une large mesure, indépendante de son

<sup>39</sup> Christian Plantin, *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Editions Kimé, Paris, 1990, p. 37.

<sup>40</sup> Oswald Ducrot, *Analyses pragmatiques*, Communications, 32, 1980, pp. 11–60; Anne Cadiot, Oswald Ducrot, Bernard Fradin, Thanh Binh Nguyen, *Enfin, marqueur métalinguistique*, Journal of Pragmatics, 9, North-Holland, 1985, pp. 199–239.

contenu informatif, mais elle est susceptible de déterminer partiellement ce contenu»<sup>41</sup>. L'exemple invoqué par Ducrot est le suivant:

Mangez chaud, mais déjà un peu tiède.

Au-delà de l'ambiguïté intentionnée de la phrase, nous pouvons voir que *mais* a là le rôle d'intervenir dans le contenu intentionnel de la phrase: l'on doit faire une certaine chose («mangez chaud») mais déjà on nous informe qu'on ne peut pas le faire (parce que le manger est déjà un peu tiède)!

### 3. LA MÉTHODE DE L'ANALYSE LOGIQUE

Les marques linguistiques, des signes extérieurs d'une démarche argumentative, suggèrent que nous avons affaire à un trajet de la fondation et encore que certains liens peuvent être découverts entre les propositions qui composent une argumentation. Néanmoins, l'argumentation ne se résume pas, même du point de vue de son extériorité, aux seules marques linguistiques. Elle est un tissu linguistique qui engage beaucoup d'éléments. Pour Ducrot, une analyse profonde de l'argumentation présuppose au moins deux choses: une investigation de l'intégralité de la construction linguistique (connecteurs, types d'énoncés, types d'intentions véhiculées) et une investigation de la relation entre la forme linguistique d'expression de l'argumentation et sa structure de rationalité profonde.

De l'avis de Ducrot, la deuxième exigence est plus importante pour souligner la spécificité de l'argumentation vue comme un tout. D'autre part, la deuxième exigence est et reste en plus un critère de la testabilité de l'argumentation. A ce point, Ducrot propose une voie spéciale: la *méthode de l'analyse logique*. Ducrot considère que toute séquence discursive de type argumentatif peut et doit être soumise à une opération d'analyse logique. C'est une confrontation entre la démarche argumentative d'un texte et certains modes de raisonnement formalisés par les logiciens<sup>42</sup>.

Il y a des précautions qui doivent être prises dans l'application pratique de cette méthode: (a) *il n'y a pas une correspondance biunivoque* entre les structures argumentatives d'un texte et les schémas valides de raisonnement que la logique met à notre disposition. C'est pourquoi la logique n'est jamais le lieu de toutes les catégories de vérité possibles véhiculées par l'intermédiaire d'une argumentation. D'autre part, l'argumentation ne peut être identifiée avec la logique pure: la logique pure montre comment doivent être les actes de notre pensée tandis que l'argumentation montre nos actes de pensée tels qu'ils sont en réalité; (b) *tout texte argumentatif doit être soumis au «rasoir d'Occam»*: pour juger adéquatement

<sup>41</sup> Oswald Ducrot, *Les échelles argumentatives*, Les Editions de Minuit, Paris, 1980, p. 72.

<sup>42</sup> Oswald Ducrot, *La preuve et le dire. Langage et logique*, Repères, Mame, Paris, 1973, p. 192.

un texte argumentatif il est nécessaire d'éliminer tout ce qui ne tient pas d'une certaine forme de raisonnement (figures rhétoriques, par exemple).

Avec toutes ces précautions à notre disposition, nous allons procéder à l'analyse logique d'un texte argumentatif de Montaigne:

«Aussi bien est-ce une opinion reçue d'un chacun, que ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents. Cette amour naturelle les attendrit trop et relâche, voire les plus sages. Ils ne sont capables ni de châtier ses fautes, ni de le voir nourri grossièrement, comme il faut, et hasardeusement. Ils ne le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid, ni le voir sur un cheval rebours, ni contre un rude tireur, le fleuret au poing, ni la première arquebuse. Car il n'y a remède: qui en veut faire un homme de bien, sans doute il ne le faut épargner en cette jeunesse...» (Montaigne, *Essais*, I, XXVI, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, Paris, 1972, p. 223)

La séquence discursive est de type argumentatif. La thèse de Montaigne est ci-dessous:

t = Ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents.

Sa négation se concrétise dans la proposition:

- t = C'est raison de nourrir un enfant au giron de ses parents.

Retenons que, telles qu'elles résultent du texte de Montaigne, les deux propositions sont en relation de contradiction:

t w - t

formule qui est une tautologie. Du même texte de Montaigne nous pouvons déduire que considérer la proposition (- t) comme vraie a des conséquences qui se concrétisent dans les propositions:

t<sub>1</sub> = Cette amour naturelle les attendrit trop et relâche.

t<sub>2</sub> = Ils ne sont capables ni de châtier ses fautes, ni de le voir nourri grossièrement...

t<sub>3</sub> = Ils ne le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid...

Par conséquent, la formule ci-dessous:

- t → (t<sub>1</sub> & t<sub>2</sub> & t<sub>3</sub> &...)

est une loi logique. La séquence discursive:

«Car il n'y a remède: qui en veut faire un homme de bien, sans doute il ne le faut épargner en cette jeunesse...»

exprime une *prémisse implicite* de toute démarche argumentative. Cette prémisse implicite renvoie au fait que les propositions ci-dessous sont vraies

-t<sub>1</sub> = Cette amour naturelle ne les attendrit pas trop et relâche.

-t<sub>2</sub> = Ils sont capables de châtier ses fautes, de le voir nourri grossièrement...

-t<sub>3</sub> = Ils le sauraient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, boire chaud, boire froid...

Si  $(\neg t_1)$  est une proposition vraie, alors  $(t_1)$  est une proposition fausse. Par conséquent, la formule

$$(t_1 \& t_2 \& t_3 \& \dots)$$

est fausse. Donc, la formule:

$$\neg (t_1 \& t_2 \& t_3 \& \dots)$$

est vraie. Nous allons construire un mode *tollendo-tollens*:

$$\neg t \rightarrow (t_1 \& t_2 \& t_3 \& \dots)$$

$$\neg (t_1 \& t_2 \& t_3 \& \dots)$$

---


$$\neg (\neg t)$$

Mais:

$$\neg (\neg t) \equiv t$$

Ce qui montre que la thèse de l'argumentation est vraie.